

IBM Trusteer Mobile

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud. Les bons de commande applicables contiennent les prix et les détails supplémentaires de la commande du Client.

1. Service Cloud

IBM Trusteer Mobile aide à détecter les risques de session et d'appareil en temps réel. Il aide à maintenir l'intégrité de l'application dans laquelle il a été intégré, en optimisant les analyses évoluées et la détection des risques d'appareil en temps réel. Trusteer Mobile évalue l'appareil pour déterminer s'il est compromis, par exemple la détection de logiciel malveillant mobile, de chevaux de Troie d'accès distant et de jailbreak/root, la preuve d'une attaque par superposition et les applications de vol de SMS. D'autres indicateurs intercanal sont traités en continu, afin de tirer parti des technologies avancées telles que les anomalies de comportement, les divergences de navigation et les atteintes à la confidentialité via le phishing.

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles qui suivent.

1.1.1 IBM Trusteer Mobile SDK for Business et/ou IBM Trusteer Mobile SDK for Retail

Les Services Cloud IBM Trusteer Mobile SDK sont conçus pour ajouter une autre couche de protection afin de fournir un accès Web sécurisé aux Applications Business ou Retail du Client pour lesquelles le Client a souscrit aux Services Cloud couverts, à l'évaluation des risques des appareils et à la protection contre le détournement d'adresse. La détection Wi-Fi sécurisée n'est disponible que pour les plateformes Android.

Les Services Cloud IBM Trusteer Mobile SDK comprennent un kit d'éditeur de logiciels mobiles (« SDK ») propriétaire, un progiciel contenant de la documentation, des bibliothèques de logiciels propriétaires de programmation et d'autres fichiers et éléments associés, désignés par bibliothèque mobile IBM Trusteer ainsi que le « Composant d'Exécution » ou le « Composant Redistribuable », un code propriétaire généré par IBM Trusteer Mobile SDK qui peut être imbriqué et intégré aux applications mobiles iOS ou Android autonomes protégées du Client pour lesquelles ce dernier a souscrit aux Services Cloud couverts (ci-après « Application Mobile Intégrée du Client »).

IBM Trusteer Mobile SDK for Retail est disponible par lots de 100 Participants Admissibles ou par lots de 100 Unités Client, et IBM Trusteer Mobile SDK for Business est disponible par lots de 10 Participants Admissibles ou par lots de 10 Unités Client.

TMA permet au Client (et à un nombre illimité des membres de son personnel autorisé) de recevoir la communication de données d'événements et les évaluations des tendances en matière de risques. IBM Trusteer Pinpoint Detect et IBM Trusteer Pinpoint Verify sont utilisés dans le cadre de la connexion TMA. L'Application Mobile Intégrée du Client permet à ce dernier de recevoir des informations d'analyse de risque et des statistiques relatives aux appareils mobiles des Participants Admissibles qui ont téléchargé l'Application Mobile Intégrée du Client, afin de permettre au Client d'élaborer une politique de lutte contre la fraude en appliquant des mesures visant à atténuer ces risques. Pour les besoins de cette offre, les « appareils mobiles » n'incluent que les téléphones mobiles et les tablettes pris en charge et non les ordinateurs PC ou MAC.

Le Client peut :

- a. utiliser en interne IBM Trusteer Mobile SDK uniquement à des fins de développement de l'Application Mobile Intégrée du Client ;
- b. intégrer le Composant Redistribuable (uniquement au format code objet), sous forme intégrale et indissociable, à l'Application Mobile Intégrée du Client. Toute partie modifiée ou fusionnée du Composant Redistribuable conformément à cette concession de licence sera soumise aux dispositions du présent Descriptif de Services ; et

- c. commercialiser et distribuer le Composant Redistribuable pour téléchargement sur les appareils mobiles des Participants Admissibles ou sur le support d'Unité Client, sous réserve que :
- Sauf autorisation expresse dans le présent Contrat, le Client n'est pas autorisé (1) à utiliser, copier, modifier ou distribuer le SDK ; (2) à désassembler, décompiler ou traduire de quelque façon que ce soit le SDK ou soumettre le SDK à l'ingénierie inverse, à moins d'y être autorisé par une disposition légale d'ordre public ; (3) à concéder des sous-licences ou donner le SDK en location ; (4) à supprimer les fichiers de droits d'auteur ou de mentions légales inclus dans le Composant Redistribuable ; (5) à utiliser le même nom de chemin que celui des fichiers/modules Redistribuables d'origine ; et (6) à utiliser les noms ou les marques d'IBM, de ses concédants de licence ou distributeurs en rapport avec la commercialisation de l'Application Mobile Intégrée du Client, sans l'accord préalable écrit d'IBM ou desdits concédants de licence ou distributeurs.
 - Le Composant Redistribuable demeure intégré sous forme indissociable dans l'Application Mobile Intégrée du Client. Il doit être uniquement au format code objet et doit être conforme à toutes les instructions et spécifications figurant dans le SDK et sa documentation. Le contrat de licence d'utilisateur final destiné à l'Application Mobile Intégrée du Client doit notifier à l'utilisateur final que le Composant Redistribuable ne pourra pas être (i) utilisé à des fins autres que l'activation de l'Application Mobile Intégrée du Client, ii) copié (sauf à des fins de sauvegarde), iii) distribué ou transféré, ou iv) désassemblé, décompilé ou traduit de quelque manière que ce soit, à moins d'y être autorisé par une disposition légale d'ordre public et sans qu'il soit possible d'y déroger contractuellement. Le contrat de licence du Client doit être au moins aussi protecteur d'IBM que les dispositions du présent Contrat.
 - Le SDK ne peut être déployé que dans le cadre des environnements de développement et de test d'unité internes du Client sur les appareils de test mobile spécifiés du Client. Le Client n'est pas autorisé à utiliser le SDK pour traiter ou simuler des charges de travail de production ou pour tester l'évolutivité de tout code, application ou système. Le Client n'est pas autorisé à utiliser une quelconque partie du SDK à toutes autres fins.

Le Client est seul responsable du développement, du test et du support de son Application Mobile Intégrée. Le Client est responsable de toute l'assistance technique relative à l'Application Mobile Intégrée du Client et des éventuelles modifications apportées par le Client aux Composants Redistribuables, comme autorisé dans le présent document.

Le Client est autorisé à installer et utiliser les Composants Redistribuables et IBM Security Mobile SDK uniquement dans le cadre de son utilisation des Services Cloud.

IBM ne garantit pas que toute création d'application ou de sortie à l'aide des outils mobiles inclus dans IBM Security Mobile SDK fonctionnera, interopérera ou sera compatible avec la plateforme de système d'exploitation mobile ou l'appareil mobile concerné.

Composants Source et Echantillons – L'Offre IBM Trusteer Mobile SDK pourra inclure certains composants au format de code source (« Composants Source ») et d'autres éléments désignés comme « Echantillons ». Le Client est autorisé à copier et modifier les Composants Source et les Echantillons uniquement à des fins d'utilisation interne, à condition que ladite utilisation soit comprise dans les limites des droits de licence objet du présent Contrat, étant entendu toutefois que le Client ne pourra pas modifier ou supprimer les mentions ou informations relatives aux droits d'auteur contenues dans les Composants Source ou les Echantillons. IBM fournit les Composants Source et les Échantillons sans aucune obligation de support et « EN L'ÉTAT ». Il est à noter que les Composants Source ou les Echantillons sont fournis uniquement à titre d'exemple de la façon dont l'Élément Intégrable est implémenté dans le CIMA, que les Composants Source ou les Echantillons peuvent ne pas être compatibles avec l'environnement de développement du Client et que le Client est seul responsable des tests et de l'implémentation de l'Élément Intégrable dans son CIMA.

2. Fiches Techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'Addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contenus pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique aux Données à caractère personnel du

Contenu dans la mesure où i) Le Règlement Général sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) ; ou ii) d'autres lois relatives à la protection des données identifiées sur <http://ibm.com/dpa/dpl> s'appliquent.

Il est précisé que les Fiches Techniques répertorient généralement tous les sites dans lesquels IBM (y compris tout sous-traitant ultérieur tiers) héberge et traite des Données à caractère personnel, quel que soit le centre de données à partir duquel les services sont déployés. Pour obtenir la liste des sites d'hébergement et de traitement spécifiques au centre de données à partir duquel les services sont déployés, voir la clause 5.1 ci-dessous (Informations supplémentaires concernant les pays de traitement).

IBM Trusteer Mobile SDK

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=1402492847439>

IBM Trusteer Mobile Secure Browser

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=1402492579396>

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord Relatif aux Niveaux de Service

IBM fournit au Client l'Accord relatif aux Niveaux de Service (« SLA ») de disponibilité ci-dessous. IBM appliquera le dédommagement correspondant le plus élevé, en fonction de la disponibilité cumulée du Service Cloud, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le pourcentage de disponibilité est calculé comme suit : le nombre total de minutes d'un mois contractuel moins le nombre total de minutes d'indisponibilité du Service au cours du mois contractuel, divisé par le nombre total de minutes du mois contractuel. La définition de l'indisponibilité du Service, la procédure de réclamation et les moyens de contacter IBM concernant les problèmes de disponibilité de service figurent dans le guide de support de Services Cloud d'IBM à l'adresse https://www.ibm.com/software/support/saas_support_overview.html.

Disponibilité	Avoir (% de redevance d'abonnement mensuelle*)
Inférieure à 99,9 %	2 %
Inférieure à 99,0 %	5 %
Inférieure à 95,0 %	10 %

* La redevance d'abonnement est le prix contractuel pour le mois objet de la réclamation.

3.2 Support Technique

Le support technique destiné au Service Cloud, y compris les coordonnées des personnes à contacter, les niveaux de gravité, les heures de disponibilité, les temps de réponse ainsi que d'autres informations et processus relatifs au support technique sont disponibles en sélectionnant le Service Cloud dans le guide de support IBM disponible à l'adresse <https://www.ibm.com/support/home/pages/support-guide/>.

4. Montant des Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances du Service Cloud sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à ce Service Cloud :

- Un Participant Admissible est un individu ou une entité habilitée à prendre part à un programme de prestation de service géré ou suivi par les Services Cloud.
- Unité Client désigne tout appareil qui demande ou reçoit des commandes d'exécution, des procédures ou des applications à partir d'un environnement serveur qui accèdent aux Services Cloud.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1er janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Informations supplémentaires concernant les pays de traitement

Tous les services d'hébergement et de traitement des Données à caractère personnel, y compris par des sous-traitants ultérieurs tiers cités dans la Fiche Technique, seront réalisés dans les sites indiqués ci-dessous :

Pour tous les services fournis via le centre de données allemand, IBM limitera l'hébergement et le traitement des Données à caractère personnel au pays de l'entité contractante d'IBM et aux pays suivants: Allemagne, Israël, Irlande et Pays-Bas.

Pour tous les services fournis via le centre de données japonais, IBM limitera l'hébergement et le traitement des Données à caractère personnel au pays de l'entité contractante d'IBM et aux pays suivants : Japon, Israël et Irlande.

Pour tous les services fournis via le centre de données américain, IBM limitera l'hébergement et le traitement des Données à caractère personnel au pays de l'entité contractante d'IBM et aux pays suivants : Etats-Unis, Israël, Irlande, Singapour et Australie.

Outre les sites susmentionnés, pour tous les services fournis via les centres de données en Allemagne, au Japon et aux Etats-Unis, les données de support peuvent être hébergées ou traitées en Allemagne et en France par Salesforce.Com en tant que sous-traitant ultérieur tiers d'IBM.

Le support et les services de maintenance de compte IBM Trusteer peuvent également être fournis selon les besoins, en fonction de la disponibilité du personnel IBM concerné, de l'emplacement du Client et du centre de données où les données sont hébergées.

5.2 Solutions Intégrées

A des fins d'éclaircissement, les diverses offres sous la marque Trusteer peuvent constituer une solution intégrée. Par conséquent, si le Client résilie l'un des présents Services Cloud, IBM peut conserver les données du Client en vue de fournir au Client les Services Cloud restants ainsi que d'autres services Trusteer, conformément aux descriptions de service applicables à ces autres services Trusteer.

5.3 Vérification

Le Client i) conservera, et fournira sur demande, des enregistrements et des sorties d'outils système, comme cela s'avère raisonnablement nécessaire pour permettre à IBM et son auditeur indépendant de vérifier le respect du Contrat par le Client, et ii) commandera et paiera dans les plus brefs délais tout droit d'utilisation requis aux prix en vigueur d'IBM, ainsi que toutes autres dépenses ou obligations déterminées par suite de ladite vérification, comme indiqué par IBM dans une facture. Ces obligations de vérification de la conformité demeurent en vigueur pendant toute la durée du Service Cloud et pendant les deux années suivantes.

5.4 Données collectées dans le cadre du déploiement

Le déploiement du Service Cloud peut comporter la fourniture de certaines données du Client à IBM. Les directives applicables aux données fournies par le Client à IBM dans le cadre du déploiement sont incluses dans les Instructions de Déploiement Trusteer devant être fournies au Client.

6. Dispositions dérogatoires

6.1 Utilisation de Données

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : IBM n'utilisera ou ne communiquera pas les résultats découlant de l'utilisation du Service Cloud par le Client qui sont exclusivement liés au Contenu (Observations) du Client ou qui identifient le Client de quelque autre manière. IBM utilisera cependant le Contenu et d'autres informations provenant du Contenu dans le cadre du Service Cloud après avoir supprimé les identifiants personnels de sorte que les données à caractère personnel ne puissent plus être attribuées à un individu en particulier sans l'utilisation d'informations supplémentaires. IBM utilisera de telles données uniquement à des fins de recherche, de test et de développement d'offres.